

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE Licence Accès Santé (LAS)

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

DE LA MENTION LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (ANGLAIS)

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2022, l'arrêté du 17 avril 2023 et l'arrêté du 26 juin 2023 accréditant l'Université de Poitiers en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Vu la délibération n°CFVU 20241017_19 de la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 octobre 2024 adoptant à l'unanimité la charte des examens 2024-2025 ;

Vu les modalités de contrôle des connaissances et compétences prévues pour l'année universitaire 2024-2025 ;

Vu les propositions de M. Stéphane BIKIALO, Doyen de l'UFR de Lettres et Langues

Article 1 :**ARRÊTE**

Le Jury du semestre Pair et Impair

de la première année

de la session 1 à 2

est composé pour l'année universitaire 2024/2025 de :

Président(e) du Jury (Titulaire) :

Mme Jeanne VIGNERON BOSBACH

Maître de Conférences

Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :

Mme Joasha BOUTAULT

Maître de Conférences

Titulaires :

M. Matthieu BOISSON

Professeur d'Université

M. Nicolas Videau

Maître de Conférences

Suppléants(es) :

Mme Laure FAVOT

Maître de Conférences

Mme Kelly FAZILLEAU

Maître de Conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et M. Stéphane BIKIALO, Doyen de l'UFR de Lettres et Langues

sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 13 Novembre 2024

Pour la Présidente de l'université de Poitiers
et par délégation,
la vice-présidente formation
Noëlle DUJOUR

La Présidente de l'Université
Virginie LAVAL